

## Web-documentaire interactif

---

Numéro 783, mars-avril 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/81032ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce compte rendu

(2016). Compte rendu de [Web-documentaire interactif]. *Relations*, (783), 49–49.

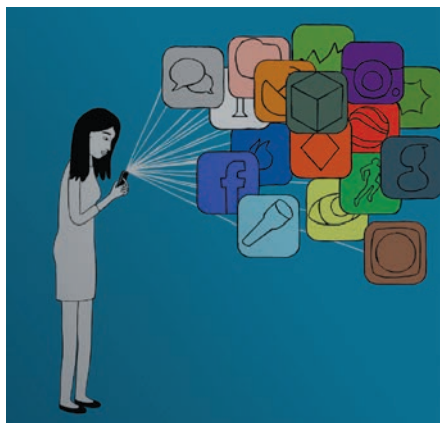
## Traque interdite

DIRECTION ET RÉALISATION :  
BRETT GAYLOR

Production : Upian/Arte France/  
ONF/BR, 2015

<donottrack-doc.com>

**L**a conscience que nos renseignements personnels sont de moins en moins privés sur Internet est assez bien partagée. Mais savons-nous que notre cercle d'amis Facebook et notre activité en ligne peuvent influencer sur notre cote de crédit ou le montant de nos primes d'assurances ? Ou encore que nos données personnelles et nos habitudes de navigation sont compilées pour définir notre « profil numérique », avatar virtuel utilisé par les algorithmes des diffuseurs de contenus (comme Facebook ou Google), des régies publicitaires et des agences de renseignement ?



C'est entre autres ce que rappelle la cinéaste et sociologue Sandra Rodriguez, une des nombreuses instigatrices de ce Web-documentaire : le moindre geste en ligne, si banal soit-il en apparence, peut engendrer des répercussions réelles et durables de l'autre côté du mur qui nous sépare de l'univers numérique.

Produite avec le soutien de plusieurs partenaires, dont l'Office national du film et plusieurs médias canadiens et européens, cette œuvre interactive en sept épisodes d'une dizaine de minutes chacun lève le voile sur cette pernicieuse traque dont fait l'objet tout internaute. Elle révèle en effet les moyens par lesquels une multitude de tierces parties profitent de notre consentement tacite pour non seulement enfreindre les limites de notre vie privée, mais aussi poursuivre la transformation du



citoyen en simple consommateur. Selon les documentaristes, nous nous soumettons collectivement à ce nouvel état de fait de manière volontaire alors que croît notre dépendance aux médias sociaux ou encore au téléphone intelligent. Ces outils et plateformes nous relient entre nous... au prix d'une traque de plus en plus détaillée de nos moindres gestes et, en bout de ligne, d'une reddition de notre libre-arbitre au profit des agences qui tentent de modeler nos comportements en tirant profit des logiciels (les « trackers ») nous suivant à la trace le long de notre parcours sur la Toile.

Si le contenu de *Traque interdite* permet au spectateur de prendre conscience de sa propre vulnérabilité numérique, la forme du Web-documentaire s'avère également très pédagogique. Chaque épisode fait appel à une interface interactive qui permet à l'internaute d'expérimenter de différentes façons le pouvoir du « tracking » et du profilage dont il est l'objet. Par exemple, l'épisode 3 nous présente une application en ligne nommée Illuminus, à laquelle on se connecte en utilisant son compte Facebook. L'application effectue ensuite une recension de nos « likes » et une analyse de notre cercle d'amis, afin de dresser une évaluation de notre personnalité virtuelle, en promettant divers avantages liés à l'utilisation de nos données personnelles. Si on apprend ensuite qu'Illuminus a été conçue uniquement pour les fins du documentaire, la ressemblance entre le profil virtuel que dresse de nous l'application et notre personne réelle est frappante, voire terrifiante.

Au-delà de la prouesse technique, ces exemples sont utilisés pour illustrer des conséquences très concrètes de la surveillance. Par exemple, les agences

spécialisées dans les enquêtes de crédit se servent désormais d'une multitude de données personnelles glanées sur Internet et compilées dans votre profil numérique pour déterminer, à l'aide d'un algorithme automatisé, votre « cote de crédit » et votre profil de risque financier. Ainsi, avoir des « amis » Facebook possédant un profil de risque élevé réduit vos chances d'obtenir un prêt, indépendamment de votre propre historique de crédit. Un exemple similaire et fort éloquent est soulevé dans l'épisode 3 : celui d'une Québécoise souffrant de dépression majeure dont les prestations d'assurance-santé ont été brusquement interrompues par sa compagnie d'assurance. La raison ? Elle a publié des photos sur sa page Facebook la montrant, tout sourire, sur une plage. La compagnie en a donc conclu qu'elle n'était plus dépressive, et ce, sans égard à l'évaluation médicale qui confirmait le diagnostic.

Le documentaire traite également des algorithmes des moteurs de recherche et des médias sociaux, notamment, qui mettent de l'avant des publicités et du contenu médiatique taillé sur mesure selon nos habitudes, au détriment d'une diversité nécessaire au développement d'un esprit critique.

Par ailleurs, en plus d'être visuellement agréable et de navigation facile, la plateforme Web de *Traque interdite* offre, en complément des épisodes, un large éventail de suggestions de lecture donnant entre autres des conseils pratiques pour protéger sa vie privée sur Internet. Mais surtout, ce Web-documentaire soulève une question cruciale en cette ère des communications numériques : devenons-nous les artisans de notre propre esclavage virtuel ?

**Martin Forgues**